

Légende

Contexte :

- Parcelle:

Informations :

- Rayon d'interdiction de la publicité de 15 mètres autour des éléments protégés aux titres des articles L151-19 et L151-23 du Code de l'Urbanisme

-  Espace d'interdiction de la publicité
avec les monuments historiques

- Rayon d'interdiction de la publicité de 100 mètres autour des collèges

Zones du futur RLPi :

- Zone ZR1 (Zones urbanisées)
Zone ZR2 (Grands axes de circulation et les bourgs de Bavay,
Le Quesnoy et Landrecies)

- Zone ZR3 (Zones d'activités)

- Zone ZR4 (Zones de publicité interdite)

Liste des Monuments Historiques :

- 2 : Bellignies : Chapelle du cimetière
3 : Bermeries : Chapelle et ferme de Cambron
15 : Saint-Waast : Château de Rametz
16 : Saint-Waast : Tour sarrazine ou tour aux bois du 12e siècle

